

Compte rendu du conseil municipal – jeudi 13 novembre 2008 à 20h30

Présents : Mrs FESQUET Pierre, GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François, DELEMAR Hugues, PASCAL Jean-Pierre, RIGAL Frédéric, VEDRINES Jean-Luc, Mmes CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie, CHOQUET Christine.

Absente excusée : Mme LAUZE Christine

Secrétaire de mairie Mme CHAPELAIN Colette

Secrétaire de séance : Mme CHAMBOULEYRON-JULLIAN Sylvie

Lecture de l'ordre du jour et questions diverses.

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 16 Octobre 2008 :**

Approuvé à l'unanimité.

- **Alimentation en eau potable de la commune**

Un emprunt de 45000 euros doit être réalisé pour financer :

Le prolongement du réseau depuis LE CAMBON jusqu'à LA ROQUETTE.

Le diagnostic réseau de la commune.

Les canalisations inox pour le captage du MAS.

3 devis de banques :

- Crédit agricole : taux 5.13% sur 20 ans

- Caisse d'épargne : taux 6.18% sur 20 ans

- Caisse de dépôt et de consignation : taux 4.88% sur 20 ans mais les fonds ne sont libérés qu'à partir de juin 2009. Ce dernier devis n'a pas été retenu car les entreprises doivent être payées dans les délais.

Délibération : Pour : 10 le choix de la Caisse Régionale du Crédit Agricole .Unanimité.

- **Lotissement privé de la corniche : assainissement – voirie**

Le Maire lit les délibérations du 21 Juillet 2005 et 13 Novembre 2007 du précédent conseil, concernant la voirie et l'assainissement. Demande d'une aide juridique pour démêler ces anciennes délibérations.

Délibération en suspend.

- **Transport scolaire :**

Participation de la commune au ramassage des enfants scolarisés sur Saint-Roman : 1376 Euros pour 8 enfants.

Délibération : Pour : 10

-**Rémunération des fontainiers (2) qui effectuent le relevé des compteurs d'eau**

Proposition annuelle : 217.75 Euros brut par personne.

Délibération : Pour : 10

- **Village de vacances de St Roman :**

Problèmes : Il y a des problèmes d'évacuation des eaux usées sur 2 gîtes, il faut poser des raccords en PVC.

Des demandes de devis sont en cours.

Problème sur les charpentes ; 3 gîtes ont été traités, le reste à venir.

Les bacs de douche s'affaissent : si nous sommes dans les délais, il faut faire marcher la garantie décennale sinon, il faudra les mettre au programme d'investissement 2009.

Entretien : partenariat avec la SELO

Problèmes observés et à traiter ultérieurement :

- Etanchéité des toitures.
- Menuiseries usées.

Isolation des gîtes : ce n'est pas une priorité car les gîtes sont peu loués en hiver : le village de vacances sera fermé du 15 Novembre 2008 à Mars 2009

Le taux d'occupation a été satisfaisant cet été.

L'Animation pour la saison 2009 est appelée à se poursuivre et à se développer.

- **Fonctionnement du CCAS :**

Son rôle est :

- d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.
- d'aider les gens dans leurs demandes aux aides sociales et les transmettre aux autorités ayant le pouvoir de décision.

Pour cette année il est prévu de distribuer des colis de Noël et d'offrir un repas le samedi 10 Janvier aux personnes de plus de 70 ans.

- **LA COMMUNAUTE DE COMMUNE LA CEVENNE DES HAUTS GARDONS:**

- **CCAS INTERCOMMUNAL :**

Recensement des besoins pour mieux connaître nos personnes âgées à l'aide d'une fiche individuelle (Floriane ROUGE s'en occupe)

Aide à la mobilité : il est question de mettre un transport à la demande.

Conditions : pas de critères sociaux mais raisons à invoquer (Rendez-vous médical ou courses etc.)

Financement de l'opération :

30 % Conseil Général

35 % Communauté de Communes

35 % Usagers

Logement des personnes âgées : Maison de Retraite de St Jean du Gard créerait une antenne en Lozère à St Etienne Vallée Française ?

D'autres idées sont évoquées – à suivre –

- **ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La commune de **St Etienne Vallée Française** a souhaité adhérer à la **Communauté de Communes de la Cévennes des Hauts Gardons.**

Délibération à prendre pour accepter son adhésion : Pour 10

- **NATURA 2000 :**

Les priorités sont la connaissance et la protection de la faune et de la flore par un recensement de tous les sites sensibles.

La biodiversité doit être considérée comme une valeur de notre patrimoine et une source de développement.

Un diagnostic sera établi ainsi qu'une hiérarchisation des mesures à prendre pour le maintien de cette richesse.

Délibération pour donner à la communauté de commune la compétence pour être maître d'ouvrage dans la réalisation du document d'objectifs ; pour 10 unanimités.

- PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le maire souligne le vide qui caractérise la politique d'urbanisme en l'absence de cartes communales, de schémas ou plans. Avec la Communauté de Communes, la possibilité nous est offerte de nous organiser et de définir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tout en conservant la spécificité de notre village.

Il nous faut transférer cette compétence à la communauté de commune pour la maîtrise d'ouvrage et choisir un maître d'œuvre pour démarrer les concertations

Délibération : Pour 10

- AGENDA 21.

L'agenda 21 est la déclinaison locale des grandes orientations prises au niveau mondial pour un développement durable .Il soutient des programmes d'actions concrets concernant les activités économiques et s'inscrit dans le Grenelle de l'environnement Des financements spécifiques peuvent ainsi être utilisés en agriculture, artisanat, bâtiments...

- **PAYS GORGES, CAUSSE, CEVENNES :**
- **Le pays est constitué depuis le 15 novembre**

Le but est de s'organiser en union de Communauté de Commune pour pouvoir bénéficier de fonds européens et régionaux .Il s'articule autour de deux collègues :

- Les élus (conseillers généraux, municipaux, présidents de communauté)
- Les acteurs du développement (entreprises, associations, collectivités...).Ces derniers apportent les projets qui sont soutenus par le premier collègue

Questions diverses

Intempéries du 1^{er} et 2 novembre :

Les routes et les chemins qui ont été endommagés sont en majorité des voies non revêtues :

- le Haut du Salt, Valbécède, le chemin de Combes, le départ de la route du Reynaldès, le chemin du Mas,La route d'Arbousses haut, le Serre .Croance
- les travaux ont été chiffrés (57000€) et une aide a été demandée aux services de l'Etat et du Conseil Général.
- **Nettoyage des réservoirs d'eau potable:**

Presque tous les réservoirs ont été nettoyés (5) par l'agent intercommunal et deux conseillers, sauf ceux de l'Exil et d'Arbousses qui le seront lors des travaux d'AEP, au premier semestre.

2009.L'objectif fixé est d'en réaliser le nettoyage une fois l'an pour chaque réservoir.

Le résultat est satisfaisant, ces nouvelles mesures d'entretien permettront de mieux maîtriser les apports de chlore.

La séance est levée à 00 h 00